

## **Compte Rendu de la réunion du Comité Directeur**

**Le 23 septembre 2010 à Vichy**

### **Etaient présents :**

Mesdames Claudine CHARMEIL, Christiane COSTE, Michèle DESORME, Irène LAFFAY, Sandrine UHL

Messieurs Daniel CHALMETON, Patrice CHAMPAGNAT, Patrick CROISY, René GIRE, Serge HECQUET, Patrick MONEGO, Grégory NARCE, Pierre Jean PONTVIANNE, Gérard ROUX, Jean Marc SCHMITT, Yves TIBLE

### **Excusés :**

Mesdames Sandrine BARTHELEMY, Françoise CONVARD, Bénédicte PINAY, Christine PREVOT, Corinne POEUF, Mademoiselle Catherine MICHEL

Messieurs Alain BERGON, Denis CADON, Jacques PEUREUX, Gérard SANCIAUME.

### **Assiste :**

Monsieur Hervé LEBAS : Conseiller Technique et Sportif

Monsieur Jean-Paul NARCE

### **Ordre du jour :**

Organisation du secrétariat 2010 - 2011

Programmes sportifs 2010 - 2011

Les formations – les calendriers

Les officiels

La Trésorerie

Les stages Régionaux

Patrick MONEGO remercie les membres présents et est heureux de retrouver tout le monde en pleine forme après les vacances.

Il présente les excuses d'Alain BERGON, qui a été opéré et qui ne peut être présent.

Il annonce la naissance de Margaux, fille de Catherine MICHEL et de Sébastien VIROT, et informe le comité qu'il rendra visite à la famille le lendemain avec un cadeau de la part de tous les membres du Comité.

Christiane COSTE présente alors les excuses de Christine PREVOT, malade.

### **Organisation du secrétariat 2010 - 2011**

Patrick MONEGO informe le comité que Catherine MICHEL est en congé maternité jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Il signale aussi que Véronique a été reçue à un concours administratif et qu'elle a trouvé un poste à l'INRA de THEIX, ce dont il se félicite.

Il rappelle que tous les emplois du comité, hormis celui de Catherine, sont un tremplin pour d'autres postes.

Bénédicte PINAY a proposé spontanément d'assurer bénévolement l'intérim 2 après-midi par semaine à VICHY les mardi et jeudi. Patrick MONEGO signale qu'il est présent si possible aux mêmes horaires. Bénédicte est aussi présente à LEMPDES les lundi, mercredi et vendredi.

Il informe aussi que Jean-Marc SCHMITT a aussi proposé son aide.

### **Programmes sportifs 2010 - 2011**

Patrick MONEGO rappelle que tous les programmes sportifs régionaux et départementaux doivent être validés et renvoyés pour le 30 septembre 2010 à la Fédération qui va analyser tous ces programmes.

Il informe le comité que Mademoiselle Eléonore VALADE a fait une proposition de programme pour la natation sportive qui sera présentée ultérieurement aux présidents des clubs de synchro.

Monsieur VERWERDE a aussi fait une proposition pour le développement de la natation longue distance : à étudier pour voir si les finances du Comité le permettent.

Patrick MONEGO passe la parole à Hervé LEBAS qui a été destinataire de tous les programmes des comités départementaux.

Hervé LEBAS signale qu'il a trouvé plusieurs problèmes sur les programmes qui lui ont été envoyés :

- il précise que la procédure d'engagement par Extranat oblige à préciser les périodes d'engagement. Or, le comité départemental de l'Allier n'a pas indiqué que les engagements se faisaient par Extranat,
- 3 départements sur 4 proposent une compétition de demi fond : voir si on garde celle prévue au niveau régional,
- il n'y a pas de décalage entre le niveau poussin et benjamin, pas de programme spécifique qui devrait pourtant être mis en œuvre au niveau départemental. Il n'y a plus de progression, se référer au programme d'acquisition proposé par la Fédération.
- Le comité de l'Allier présente des compétitions mélangeant benjamin, cadet et minime : pas possible de faire nager des benjamins sur des compétitions labellisées.

Patrick MONEGO rappelle que la fédération ne veut plus qu'on fasse nager plusieurs catégories d'âges sur une même compétition hormis sur des compétitions d'animation.

Gérard ROUX fait remarquer qu'il risque d'y avoir des soucis de validation de temps.

Patrick MONEGO rappelle qu'il n'y a pas de validation de temps sur les compétitions d'animations et que si le comité contourne cette règle il pourrait être sanctionné.

Gérard ROUX dit que si le comité départemental décide de labelliser sa compétition, il lui faudra séparer les catégories.

Hervé LEBAS dit qu'il faudra accorder une importance primordiale au 1<sup>er</sup> trimestre (qualification en bassin de 25m).

Patrick MONEGO propose que les compétitions mélangeant toutes les catégories ne soient qualificatives que pour la Région dans le cadre des compétitions d'animations.

Yves TIBLE demande si en cas de qualification à la région il y aura possibilité de qualification aux niveaux supérieurs. La réponse est oui.

La proposition du président est soumise au vote : 15 oui – 0 non – 1 abstention

Le fait qu'une compétition d'animation départementale soit qualificative au niveau régional est acté à l'unanimité.

Grégory NARCE fait remarquer que 3 compétitions rentrent dans ce cadre sauf en cas de changement de programme.

Patrick MONEGO dit que la fédération veut que les compétitions soient dédoublées en lieux différents. On part sur cette base et on ajustera au fur et à mesure des notes envoyées par la Fédération. La région Auvergne est couverte pour le 1<sup>er</sup> trimestre.

Jean-Paul NARCE dit qu'il faut respecter l'idée mais qu'il y aura possibilité de faire une compétition le matin et une l'après midi. Il ne faut pas se mettre dans des situations difficiles pour respecter les règles de la Fédération.

Patrick MONEGO informe que la fédération ne souhaite pas que les nageurs régionaux nagent sur des compétitions labellisées nationales : plus d'organisation de deux compétitions en parallèle. La fédération pourrait en venir à interdire le couplage de niveau sur les compétitions.

Hervé LEBAS informe qu'Extranat pourrait être paramétré pour vérifier les horaires des compétitions. Il reprend sur les anomalies constatées sur les programmes départementaux.

L'Allier stipule que « seuls les avenir en possession du sauv'nage... », il n'est pas possible d'appliquer cette règle qui sera en vigueur uniquement en 2012. Le natathlon doit être à la même date dans tous les départements. La date est fautive et il manque le 50

papillon. Il n'est pas précisé 3 courses au maximum, que les inscriptions se font par Extranat et qu'il n'y a pas d'inscriptions au bord du bassin.

Patrick MONEGO fait remarquer que la 2<sup>e</sup> journée du natathlon tombe sur le début des vacances de février. Il faut faire 3 compétitions car els nageurs doivent valider 6 courses sur 9 nagées.

Hervé LEBAS dit qu'il faut se décider entre le 20 ou le 27 février. Il est donc proposé au vote 3 dates : les 31.01, 20.02 et 27.02.

14 personnes votent pour le 27.02 en lieu et place du 20.02.

Yves TIBLE demande s'il est possible d'emmener les meilleurs benjamins sur d'autres compétitions. Patrick MONEGO est d'accord et lui propose d'inviter les autres clubs à en faire autant car c'est une compétition départementale mais chapeautée par la région.

Le Président se propose de faire remonter les différentes remarques faites lors de cette réunion aux différents comités départementaux.

Hervé LEBAS revient sur le problème des compétitions demi-fond organisées par 3 départements et interroge le comité sur le bien-fondé de maintenir la compétition régionale.

Patrice CHAMPAGNAT fait remarquer que les officiels souhaiteraient que cette compétition soit départementalisée.

Patrick MONEGO pense qu'il serait logique de supprimer le demi fond régional.

Grégory NARCE avait prévu de mettre les meilleurs nageurs sur la compétition régionale.

Patrick MONEGO fait remarquer qu'il n'y a pas beaucoup de monde sur cette compétition et qu'il faut déplacer un jury.

Grégory NARCE signale que la compétition est prévue sur une demi journée.

Patrice CHAMPAGNAT que cela pose quand même le même problème du jury qui doit se déplacer pour une compétition qui est finie en peu de temps.

Gérard ROUX propose de la faire dans un petit bassin mais Patrick CHAMPAGNAT préfère un grand bain pour faciliter le travail des officiels.

Vote : 13 personnes pour le demi-fond départemental, 2 pour le demi fond régional et 1 abstention.

Etude du calendrier sportif :

- 24 octobre : compétition annulée. Grégory NARCE fait quand même remarquer que la première date retenue était le 23 octobre.
- 13 et 14 novembre : dates imposées par la Fédération
- 4 et 5 décembre : dates votées par l'AG mais la Fédération demande à ce que les Championnats Régionaux aient lieu à la date des Championnats de France. La compétition est donc reportée au 19 décembre
- 28 au 30 janvier : meeting interrégional (dates à vérifier)
- 30 janvier : natathlon
- 27 février : natathlon
- 11 au 13 mars : meeting interrégional
- 27 mars : natathlon
- 15 mai : interclubs benjamins / minimes
- 18 et 19 juin : meeting de classement

Hervé LEBAS fait remarquer qu'il n'y a pas de compétition de mi mars à fin mai. Il propose d'en rajouter une car cela fait beaucoup de temps sans nager. Il en faudrait une en préparation du meeting de classement. Il est avancé la date du 23 avril.

Patrick MONEGO signale qu'il s'agit du début des vacances.

Hervé LEBAS informe des dates de vacances : du 23 avril (lundi de Pâques) au 8 mai.

Patrice CHAMPAGNAT attire l'attention du comité sur le souci d'avoir un jury complet le lundi de Pâques.

Il est donc retenu la date du 8 mai et la commission sportive doit fournir le programme pour le 30 septembre.

Yves TIBLE fait remarquer que les championnats d'Auvergne des Maîtres sont prévus le même jour.

Sandrine UHL propose de changer la date.

Quelques lieux de compétition sont avancés mais Christiane COSTE fait remarquer que les demandes de lieux n'ont pas été effectuées auprès des clubs.

Patrick MONEGO fait remarquer que les dates du meeting de classement risquent de poser problème car il est difficile d'avoir des bassins en période estivale. Il sera cumulé le meeting de classement et la finale du natathlon. Il s'ensuit un débat sur l'ouverture de cette finale aux qualifiés du Trophée Lucien Zins qui n'aurait pas possibilité d'y aller. Suite à la discussion, la décision est soumise au vote : 3 pour, 12 contre et 1 abstention.

Hervé LEBAS signale qu'il faut définir la date limite d'engagement des interclubs. Un changement à signaler cette année : toutes les équipes 1 de chaque club nagera en poule A. Il est proposé de faire nager la poule B le samedi et la poule A le dimanche.

Patrice CHAMPAGNAT est d'accord cela lui facilitera la composition des jurys. Grégory NARCE trouve que cela n'est pas bon pour les nageurs. Christiane COSTE fait remarquer que les interclubs se nageaient auparavant sur une seule journée.

Yves TIBLE et Patrice CHAMPAGNAT pensent que certains clubs y seraient favorables pour des raisons financières.

Patrick MONEGO signale que cela faciliterait l'organisation de la compétition en cas de retard pris le matin car ce sont les mêmes équipes qui reviendraient l'après-midi.

Pierre-Jean PONTVIANNE et Grégory NARCE s'inquiètent de l'ambiance qui pourrait ne pas être au rendez-vous. Patrick MONEGO pense que cela ne pose pas de souci.

La décision est donc mise au vote : 11 pour, 4 contre et 1 abstention.

Patrice CHAMPAGNAT souhaite faire un rapide point sur les officiels avant la fin de la séance. Il souhaite la mise en place de jury avec technicien de la nage sur les natathlons afin d'appliquer le même règlement dans chaque département afin d'éviter tous soucis. Il rappelle qu'aucune faute ne sera tolérée.

Il demande à que l'on rappelle aux entraîneurs de respecter les officiels suite à différents problèmes rencontrés la saison passée avec eux et voire même des parents.

Il souhaite faire participer les candidats aux examens d'officiel au moins à une compétition avant le passage de la théorie.

Le recyclage de tous les officiels de la Région aura lieu en atelier le 11 septembre 2011.

Gérard ROUX clôt la séance en informant le comité qu'il n'assurera plus les articles de presse car il ne sera plus assez présent aux bords des bassins.

La séance est levée à 21h50.

Le Président  
Patrick MONEGO